brancardiers, tout en ne perdant pas de vue les femmes, dont l'intervention comme infirmières a été si précieuse sur le théâtre de la guerre. Les résultats des démarches faites à cet égard ont été des plus satisfaisants dans plusieurs provinces.

Matériel. Les acquisitions retardées par de longues discussions n'ont pas été considérables, mais il en a été voté de nombreuses dont l'énumération n'occupe pas moins de cinq grandes pages in-4° du compte rendu. En fait de voitures, on s'est prononcé en faveur du système O. de Hœnika. Une voiture modèle de ce système est actuellement en construction.

Trains hôpitaux. Cinq wagons modèles ont été montés, sur l'invitation de l'état-major royal. Le ministère de la guerre a fixé la contenance des trains sanitaires à 200 places pour soldats grièvement blessés et à 50 places pour soldats légèrement blessés.

B) *Fondation pour les invalides de la campagne de 1866*

Sous cette dernière rubrique le compte rendu ne donne que des chiffres.

L'état de la fortune de la Société était :

	Au 31 décembre 1873	*Au 31 décembre 1876*
Comité central . . .	290,464 marks 86 pf.	309,596 marks 96 pf.
» de cercles. .	106,262 » 62 pf.	118,237 » 68 pf.
Sociétés filiales	159,533 » 78 pf.	173,627 » 34 pf.
	556,261 marks 26 pf.	601,461 marks 98 pf.

DANEMARK

HISTOIRE RÉTROSPECTIVE

La question des secours volontaires avait provoqué en 1875, dans le *Dagbladet* de Copenhague, une discussion qui, malgré son caractère rétrospectif, nous a paru intéressante à relever. En voici le résumé.

A l'occasion d'une souscription ouverte sous les auspices de la

Société de secours, M. N. envoya au *Dagbladet* un article dans lequel cet écrivain repoussait toute idée de secours volontaires et privés. Il motivait cette opinion sur les points suivants :

1° Il y a un Corps médical militaire officiel, organisé, subventionné par l'Etat, c'est-à-dire par l'impôt. A quoi bon, dès lors, intervenir à part dans un mécanisme qu'il faudrait perfectionner, améliorer, avant de songer à autre chose ?

2° Le traitement thérapeutique officiel des militaires en campagne est actuellement très-défectueux. Or, les dons libres vont grossir, à tout bien considérer, le budget d'un service détestablement organisé. (N° 183 de l'an 1875.)

Dans le N° 188 du *Dagbladet*, M. le Dr Salomon, médecin en chef de l'armée danoise, qui a lui-même été, en Danemark, le promoteur — ou l'un des principaux promoteurs — de la *Société de secours*, prit chaleureusement la défense de l'œuvre volontaire et de l'initiative privée en matière de chirurgie militaire.

Je sais, dit-il en substance, que dans maints pays l'organisation officielle a boudé les auxiliaires libres. L'hygiène du gouvernement s'est élevée en déesse et, dans l'action, les froissements entre gradés et volontaires n'ont pas manqué. Néanmoins, les membres du Corps médical militaire, qui saluent avec bonheur et reconnaissance la venue d'aides éminents, de secours précieux, d'associés aussi dévoués que pleins de mérite, sont plus nombreux qu'on ne le pense. Et qu'on n'aille pas s'imaginer que, soutenant de toutes nos forces l'élément nouveau, il s'agisse d'alléger le poids de notre propre responsabilité ou de diminuer notre part de besogne. Non, loin de là.— Mais nous saluons, dans cette haute manifestation de l'esprit public en Danemark, à Genève et dans le monde civilisé, la preuve qu'un souffle puissant de solidarité anime la société moderne. — Nous voyons des concitoyens dans tous ceux qui forment les rangs de l'armée. Ne sont-ils pas nos frères et nos fils? — N'y a-t-il pas obligation morale, lorsqu'il s'agit de soulager ceux que les balles ennemies frappent sur les champs de bataille? Oui, pansons leurs plaies, guérissons-les : ils ont droit aux soins les plus sympathiques. A l'ambulance, ils ne doivent pas trouver le médecin seulement, mais l'affection, l'attention la plus scrupuleuse.

Dans le N° 193, M. Jean Suenson a donné un aperçu de l'histoire de la Croix rouge pendant dix ans. Il insiste, en ami éprouvé, sur le

côté humanitaire, international de la question, et encourage le Danemark à travailler énergiquement à la tâche commune qui incombe aux nations.

Plus tard, MM. N. et Salomon soutinrent vigoureusement leurs thèses respectives dans deux nouvelles lettres. Sans méconnaître le talent du premier, le public danois a incontestablement prouvé qu'il donnait raison au médecin en chef de l'armée.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ DANOISE POUR 1876

Le Comité central de la Société danoise a transmis au Comité international le rapport suivant, qui complète, à la date du 28 avril dernier, le premier compte rendu sur l'activité de cette Société.

Un rapport préalable ayant été fait avant la fin de l'année dernière, sur la manière dont le Comité a cru devoir remplir la tâche qui lui était imposée, nous nous permettons de renvoyer à ce rapport [1] et de n'ajouter ici que des renseignements complémentaires.

Conformément aux intentions qu'il avait annoncées, le Comité s'est adressé au Ministère de la guerre, pour savoir si celui-ci, en temps de guerre, désirerait recevoir les secours de la Société de la manière indiquée dans le rapport, ou s'il voudrait voir apporter quelques modifications au plan que s'était tracé le Comité. Le Ministère a répondu qu'il n'avait rien à objecter à ce plan. Le Comité s'est alors, avec l'autorisation du Ministère, mis en rapport direct avec le médecin en chef des troupes de terre et de mer et avec l'intendant général de l'armée, afin de préciser certains détails concernant la mise à exécution du plan en cas de guerre.

Les statuts, § 4, prescrivent que la Société, en temps de guerre, doit s'entendre avec le « Centralkomité [2] » afin d'agir d'accord avec celui-ci. Le Comité croyant ne pas devoir remettre cette chose au moment de l'exécution même, s'est adressé au dit « Centralkomité, » et lui a fait plusieurs propositions tendant à établir l'accord et l'uniformité nécessaires dans leur manière d'agir. Le Comité a

[1] Voyez *Bulletin*, nº 30, p. 52.

[2] Le *Centralkomité* est une institution qui pourvoit aux besoins des familles des soldats en campagne et de ceux dont le service militaire a occasionné la mort, ainsi que des invalides.